

Canada: Rebond des emplois privés en mai, mais le taux de chômage continue d'augmenter

Par Matthieu Arseneau & Daren King

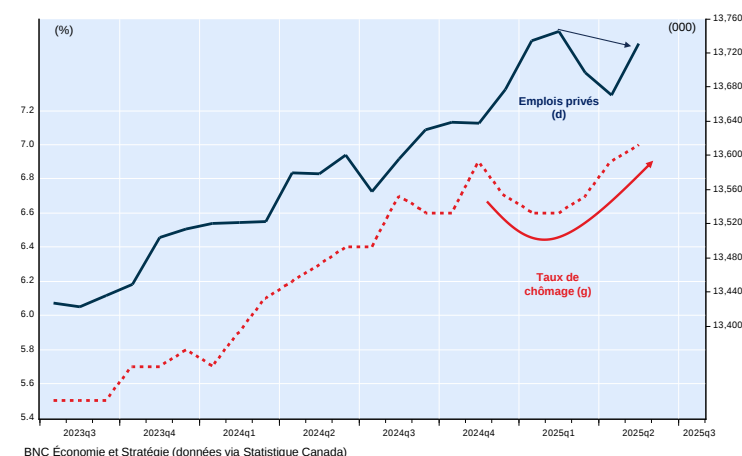
Points saillants (voir page suivante pour plus de détails):

- L'emploi au Canada a légèrement augmenté de 9K en mai, dépassant les prévisions consensuelles qui tablaient sur un recul de 10K. Le taux de participation est quant à lui resté inchangé à 65,3 %. Dans l'ensemble, cela s'est traduit par une hausse du taux de chômage (7,0 %), conformément aux prévisions consensuelles.
- La hausse nette de l'emploi a été tirée par les emplois à temps plein, qui ont augmenté de 58K au cours du mois. Cela a largement compensé la baisse de l'emploi à temps partiel (-49K).
- Le nombre d'emplois dans le secteur privé a bondi de 61K, tandis que le secteur public a enregistré une perte de 21K emplois et que le travail indépendant a reculé de 30K.
- Les créations d'emplois se sont concentrées dans les industries de services (+21K), tirées par le commerce (+43K), l'information/les loisirs (+19K) et la santé (+10K), qui ont plus que compensé le recul de l'administration publique (-32K), de l'hébergement et de la restauration (-16K), des transports et de l'entreposage (-16K) et des services aux entreprises (-15K). Dans le secteur de la production de biens, l'emploi a reculé de 13K, les pertes provenant principalement de la fabrication (-12K) et de la construction (-7K).
- Sur le plan régional, l'emploi a bondi en Colombie-Britannique (+13K) et est resté pratiquement inchangé en Alberta (-2K) et en Ontario (+3K). Par ailleurs, le Québec a enregistré une baisse de 17K emplois en mai.
- Le nombre d'heures travaillées est resté stable en mai, après une augmentation de 0,4 % en avril. Les salaires ont augmenté de 3,5 % en mai par rapport à l'année précédente, un niveau inchangé par rapport à avril.

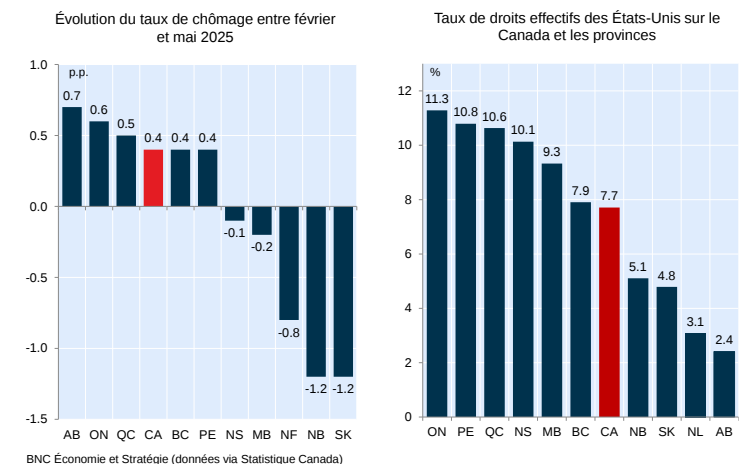
Les données sur l'emploi pour le mois de mai ont été meilleures que prévu par les économistes. Tout le monde savait que le nombre d'emplois allait être amputé par les 30K travailleurs qui avaient été embauchés de façon temporaire pour les élections du mois dernier. C'est pourquoi il est important de se concentrer sur les emplois du secteur privé, car ceux-ci donnent une indication plus claire de l'impact de la guerre commerciale en cours sur l'économie. À cet égard, les données de mai sont quelque peu rassurantes. La série de pertes d'emplois dans le secteur privé a pris fin après deux mois. Cependant, malgré la hausse significative enregistrée en mai, la détérioration du marché du travail s'est poursuivie (graphique du haut), comme en témoigne le taux de chômage qui a atteint son plus haut niveau depuis septembre 2021 et septembre 2016, hors pandémie. Depuis février, le taux de chômage a augmenté de pas moins de quatre dixièmes de point de pourcentage, l'emploi dans le secteur privé affichant un recul sur cette période alors que celle du secteur public stagne. La détérioration n'est pas uniforme dans tout le pays. De février à mai, l'Alberta, l'Ontario et le Québec ont connu des hausses du taux de chômage supérieures à la moyenne nationale. Cela n'est pas surprenant dans le cas des deux derniers, compte tenu de l'exposition de leurs économies aux exportations vers les États-Unis et du taux tarifaire effectif auquel ils sont soumis (graphique du bas). Malgré la bonne surprise de ce matin, il est trop tôt pour pousser un soupir de soulagement. Le pessimisme limite les embauches dans plusieurs secteurs, tandis que de nombreux emplois sont supprimés dans les usines, qui sont directement touchées par l'incertitude actuelle entourant les droits de douane. Le risque de contagion à l'ensemble de l'économie reste très réel, comme le suggèrent les données publiées cette semaine par S&P Global. Ces données indiquent que la contraction économique du Canada est la plus prononcée au monde, tant dans le secteur manufacturier que dans celui des services ([lien](#)). L'économie canadienne connaissait déjà une offre excédentaire et les chiffres publiés ce matin montrent que la situation continue de se détériorer (c'est-à-dire que le chômage est en hausse). Nous continuons de penser que cette économie aura besoin d'une politique monétaire accommodante avant longtemps.

Canada: Le taux de chômage s'est encore détérioré en mai

Emploi privé et taux de chômage



Canada: Les tendances du taux de chômage varient régionalement





	Mai 2025 %	Avril 2025 %	Variation sur un mois (pp)	Tendance sur un mois	Variation sur un an (pp)		Niveau actuel (milliers)	Variation sur un mois (milliers)	
								May-25	Apr-25
Taux de chômage	7.0	6.9	0.1	▲	0.7	Industries			
Taux de participation	65.3	65.3	0.0	►	-0.3	Haute rémunération	11,380	8.3	▲
Taux d'emploi	60.8	60.8	0.0	►	-0.6	Faible rémunération	9,598	0.7	▲
	Niveau actuel*	Variation sur un mois*			Variation sur un an*	Secteur des biens	4,185	-13.0	▼
		May-25	Apr-25			Agriculture	230	-2.5	▼
Emploi	20,978	8.8	▲	7.4	279.8	Ressources naturelles	338	4.3	▲
Heures travaillées, NSA, %	-	0.0	▼	0.4	0.9	Services publics	161	4.9	▲
Salaire horaire moyen, NSA, %	-	0.27	▲	0.5	3.5	Construction	1,633	-7.4	▼
Provinces						Fabrication	1,823	-12.2	▼
Ontario	8,199	3.4	▲	-34.6	54.3	Secteur des services	16,794	21.8	▲
Québec	4,629	-17	▼	18.3	80.4	Commerce de gros et de détail	2,985	42.8	▲
Colombie-Britannique	2,964	13.0	▲	6.0	35.0	Transport et entreposage	1,072	-15.5	▼
Alberta	2,564	-1.7	▼	15	67.8	Finance, assurances, immobilier & location	1,502	12.4	▲
Manitoba	731	-5.8	▼	5.7	7.2	Services professionnels, scientifiques, tech. et info	2,012	9.9	▲
Saskatchewan	617	1.1	▲	2.5	15.7	Services aux entreprises et de soutien	691	-14.5	▼
Nouvelle-Écosse	527	10.6	▲	-8.5	7.1	Services d'enseignement	1,607	6.1	▲
Nouveau Brunswick	408	7.6	▲	-1.2	8.5	Soins de santé et assistance sociale	2,881	10.3	▲
Terre-Neuve-et-Labrador	249	0.4	▲	3.8	4.0	Information, culture et loisirs	867	19.3	▲
Île-du-Prince-Édouard	92	-2.7	▼	0.4	0.1	Services d'hébergement et de restauration	1,153	-16.4	▼
Employment Type						Autres services	778	-0.3	▼
Temps plein	17,193	57.7	▲	31.5	284.4	Administration publique	1,247	-32.2	▼
Temps partiel	3,785	-48.8	▼	-24.2	-4.5	Âge			
Secteur public	4,528	-21.3	▼	22.9	87.1	15 à 24 ans	92	-0.5	▼
Secteur privé	13,731	60.6	▲	-26.8	152.0	25 à 54 ans	527	10.3	▲
Travailleurs autonomes	2,719	-30.4	▼	11.2	40.7	55 ans et plus	408	-1	▼

*Milliers sauf indication contraire

BNC Économie et Stratégie (données via Statistique Canada)



Abonnez-vous à nos publications : BNCEconomieetStrategie@bnc.ca – Pour nous joindre : 514 879-2529

Général : Le présent rapport a été élaboré par Financière Banque Nationale inc. (FBN), (courtier en valeurs mobilières canadien, membre de l'OCRI), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto.

Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ils ne sont pas garantis, peuvent être incomplets et modifiés sans préavis. Les renseignements sont à jour à la date indiquée dans le présent document. Ni le ou les auteurs ni FBN n'assument quelque obligation que ce soit de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets ou les titres évoqués. Les opinions exprimées sont fondées sur l'analyse et l'interprétation du ou des auteurs de ces renseignements, et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés dans les présentes, et rien dans le présent rapport ne constitue une déclaration selon laquelle toute stratégie ou recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation individuelle d'un destinataire. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul rapport, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement.

Le présent rapport ne peut être distribué que dans les cas permis par la loi applicable. Le présent rapport ne s'adresse pas à vous si FBN ou toute société affiliée distribuant le présent rapport fait l'objet d'interdiction ou de restriction de le mettre à votre disposition par quelque loi ou règlement que ce soit dans quelque territoire que ce soit. Avant de lire le présent rapport, vous devriez vous assurer que FBN a l'autorisation de vous le fournir en vertu des lois et règlements en vigueur.

Marchés financiers Banque Nationale du Canada est une marque de commerce utilisée par Financière Banque Nationale et National Bank of Canada Financial Inc.

Résidents du Canada : FBN ou ses sociétés affiliées peuvent appliquer toute stratégie de négociation décrite dans les présentes pour leur propre compte ou sur une base discrétionnaire pour le compte de certains clients; elles peuvent, à mesure que les conditions du marché changent, modifier leur stratégie de placement, notamment en procédant à un désinvestissement intégral. Les positions de négociation de FBN et de ses sociétés affiliées peuvent également être contraires aux opinions exprimées dans le présent rapport.

FBN ou ses sociétés affiliées peuvent intervenir comme conseillers financiers, placeurs pour compte ou preneurs fermes pour certains émetteurs mentionnés dans les présentes et recevoir une rémunération pour ces services. De plus, FBN et ses sociétés affiliées, leurs dirigeants, administrateurs, représentants ou adjoints peuvent détenir une position sur les titres mentionnés dans les présentes et effectuer des achats ou des ventes de ces titres à l'occasion, sur les marchés publics ou autrement. FBN, ses sociétés affiliées peuvent agir à titre de teneurs de marché relativement aux titres mentionnés dans le présent rapport. Le présent rapport ne peut pas être considéré comme indépendant des intérêts exclusifs de FBN et de ses sociétés affiliées.

Le présent rapport n'est pas considéré comme un produit de recherche en vertu des lois et règlements canadiens. Par conséquent, ce document n'est pas régi par les règles applicables à la publication et à la distribution de rapports de recherche, notamment les restrictions ou renseignements à fournir pertinents qui doivent être inclus dans les rapports de recherche.

Résidents du Royaume-Uni : Le présent rapport est un document de marketing. Il n'a pas été préparé conformément aux exigences prévues par les lois de l'Union européenne établies pour promouvoir l'indépendance de la recherche en matière de placement, et il ne fait l'objet d'aucune interdiction concernant la négociation préalable à la diffusion de la recherche en matière de placement. FBN a approuvé le contenu du présent rapport, dans le cadre de sa distribution aux résidents du Royaume-Uni (notamment pour l'application, au besoin, du paragraphe 21(1) de la Financial Services and Markets Act 2000). Le présent rapport est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue en aucun cas une recommandation personnalisée ni des conseils juridiques, fiscaux ou de placement. FBN et sa société mère, ou des sociétés de la Banque Nationale du Canada ou membres du même groupe qu'elle, ou leurs administrateurs, dirigeants et employés peuvent détenir des participations ou des positions vendeur ou acheteur à l'égard des placements ou des placements connexes qui font l'objet du présent rapport, ou ils peuvent avoir détenu de telles participations ou positions. Ces personnes peuvent à tout moment effectuer des ventes ou des achats à l'égard des placements ou placements connexes en question, que ce soit à titre de contreparties ou de mandataires. Elles peuvent agir à titre de teneurs de marché pour ces placements connexes ou avoir déjà agi à ce titre, ou peuvent agir à titre de banque d'investissement ou de banque commerciale à l'égard de ceux-ci ou avoir déjà agi à ce titre. La valeur des placements et les revenus qui en découlent peuvent autant baisser qu'augmenter, et il se peut que vous ne récupériez pas la somme investie. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Si un placement est libellé en devises, les variations de change peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur du placement. Il peut s'avérer difficile de vendre ou de réaliser des placements non liquides, ainsi que d'obtenir de l'information fiable concernant leur valeur ou l'étendue des risques auxquels ils sont exposés. Certaines opérations, notamment celles qui concernent les contrats à terme, les swaps, et autres produits dérivés, soulèvent un risque sérieux et ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les placements prévus dans le présent rapport ne sont pas offerts aux clients particuliers, et le présent rapport ne doit pas leur être distribué (au sens des règles de la Financial Conduct Authority). Les clients particuliers ne devraient pas agir en fonction des renseignements contenus dans le présent rapport ou s'y fier. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription des titres décrits dans les présentes, ni n'en fait partie. On ne doit pas non plus se fonder sur le présent rapport dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement quelconque et il ne sert pas, et ne servira de base ou de fondement pour de tels contrats ou engagements.

Les présents renseignements ne doivent être communiqués qu'aux contreparties admissibles et clients professionnels du Royaume-Uni au sens des règles de la Financial Conduct Authority. FBN est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, et à son siège social au 70 St. Mary Axe, London, EC3A 8BE. FBN n'est pas autorisée par la Prudential Regulation Authority ou par la Financial Conduct Authority à accepter des dépôts au Royaume-Uni.

Résidents de l'UE : En ce qui concerne la distribution de ce rapport dans les États membres de l'Union européenne (« UE ») et de l'Espace économique européen (« EEE ») par NBC Paris, le contenu de ce rapport est uniquement à titre informatif et ne constitue pas un conseil en investissement, une recherche en investissements, une analyse financière ou toute autre forme de recommandation générale concernant les transactions sur instruments financiers au sens de la Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 (« MIF 2 »). Ce rapport est destiné uniquement aux investisseurs professionnels et aux contreparties éligibles au sens de la directive MIF 2 et son contenu n'a pas été revu ou approuvé par une autorité de l'UE/EEE. NBC Paris est une entreprise d'investissement agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») pour fournir des services d'investissement en France et a passé ses services d'investissement dans l'ensemble de l'UE/EEE au titre de la libre prestation de services et a son siège social au 8 avenue Percier, 75008 Paris, France. BNC Marchés financiers, filiale de la Banque Nationale du Canada, est une marque de commerce utilisée par NBC Paris S.A. FBN n'est pas agréée pour la fourniture de services d'investissement au sein de l'UE/EEE.

Résidents des États-Unis : En ce qui concerne la distribution du présent rapport aux États-Unis, National Bank of Canada Financial Inc. (« NBCFI ») qui est réglementée par la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) et est membre de la Securities Investor Protection Corporation (SIPC), membre du groupe de FBN, endosse la responsabilité du contenu du présent rapport, sous réserve des modalités susmentionnées. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, les résidents des États-Unis doivent communiquer avec leur représentant inscrit de NBCFI. Ce rapport n'est pas un rapport de recherche et ne s'adresse qu'aux grands investisseurs institutionnels des États-Unis. Ce rapport n'est pas assujéti aux normes d'indépendance et d'informations à fournir aux États-Unis applicables aux rapports de recherche.

Résidents de HK : En ce qui concerne la diffusion de ce document à Hong Kong par NBC Financial Markets Asia Limited (« NBCFMA »), titulaire d'un permis de la Securities and Futures Commission (« SFC ») qui l'autorise à mener des activités réglementées de type 1 (négociation de valeurs mobilières) et de type 3 (négociation avec effet de levier sur le marché de change), le contenu de cette publication est uniquement présenté à titre d'information. Il n'a pas été approuvé, examiné ni vérifié par aucune autorité de réglementation de Hong Kong, ni n'a été déposé auprès d'une telle autorité. Rien dans ce document ne constitue une recommandation, un avis, une offre ou une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente d'un produit ou d'un service, ni une confirmation officielle d'aucune transaction. Aucun des émetteurs de produits, ni NBCFMA ni aucun membre de son groupe, ni aucune autre personne ou entité désignée dans les présentes n'est obligé de vous aviser de modifications de quelque information que ce soit et aucun des susmentionnés n'assume aucune perte que vous auriez subie en vous en fondant sur ces informations.

Ce document peut contenir des informations au sujet de produits de placement dont l'offre au public de Hong Kong n'est pas autorisée par la SFC et ces informations seront uniquement mises à la disposition de personnes qui sont des investisseurs professionnels [au sens de « Professional Investors », tel que défini par la Securities and Futures Ordinance of Hong Kong (« SFO »)]. Si vous avez des doutes quant à votre statut, vous devriez consulter un conseiller financier ou communiquer avec nous. Ce document n'est pas un document de marketing et n'est pas destiné à une distribution publique. Veuillez noter que ni ce document ni le produit qui y est mentionné ne sont visés par une autorisation de vente de la SFC. Prière de vous reporter au prospectus du produit pour des renseignements plus détaillés.

Des conflits d'intérêts concernant NBCFMA ou les activités de membres de son groupe sont possibles. Ces activités et intérêts comprennent des intérêts multiples en termes de conseils, transactionnels et financiers, dans les valeurs mobilières et instruments qui peuvent être achetés ou vendus par NBCFMA ou les membres de son groupe, ou dans d'autres instruments de placement qui sont gérés par NBCFMA ou les membres de son groupe qui peuvent acheter ou vendre de telles valeurs mobilières ou de tels instruments. Aucune autre entité au sein du groupe de la Banque Nationale du Canada, y compris la Banque Nationale du Canada et Financière Banque Nationale Inc., n'est titulaire d'un permis de la SFC ni n'est inscrite auprès de la SFC. Par conséquent, ces entités et leurs employés ne sont pas autorisés à ni n'ont l'intention de : (i) se livrer à une activité réglementée à Hong Kong; (ii) se présenter comme s'ils se livraient à une activité réglementée à Hong Kong; (iii) commercialiser activement leurs services auprès du public de Hong Kong.

Droits d'auteur : Le présent rapport ne peut être reproduit en totalité ou en partie, ni distribué, publié ou mentionné de quelque manière que ce soit, ni ne le peuvent les renseignements, les opinions ou les conclusions qu'il contient sans, dans chaque cas, obtenir le consentement préalable et écrit de la FBN.